



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CONCOURS GÉNÉRAL DES MÉTIERS DANS LA SPÉCIALITÉ "COMMERCE"

Rapport de jury session 2015

Juillet 2015

Rapport établi par :

Béatrice BELLENOUÉ
Professeur de vente
Sabina COLIN
Professeure de Vente
Chargée de mission
d'inspection
en Économie-Gestion

Jury composé de :

Présidente : Miriam BENAC, Inspectrice Générale en Économie-Gestion
Vice-présidente : Françoise SOULIER, Inspectrice de l'Éducation Nationale en Économie-Gestion
Membres :
Philippe ROUVIERE, Responsable national de l'école Carrefour France
Christine COURBOT, Responsable pré-recrutement, stage en alternance
Caroline JAFFRAIN, Présidente de l'association des professeurs de Vente

SOMMAIRE

I. La session 2015 en quelques chiffres	3
II. Remarques générales	4
III. Épreuves	4
A. 1ère partie de l'épreuve (écrit : 30' de lecture + 3 h de composition).....	4
B. 2nde partie de l'épreuve (oral : 4 h de préparation + 30' d'entretien)	5
IV. Ressources en ligne	7
V. Annexes	8

CONCOURS GÉNÉRAL des MÉTIERS
Spécialité COMMERCE
Session 2015

I. La session 2015 en quelques chiffres

Depuis la session 2013, le nombre de candidats inscrits (310) a diminué d'environ 15%.

À contrario le nombre de candidats présents à la 1^{ère} partie, épreuve écrite, est en augmentation s'établissant ainsi à 277. Les candidats présents représentent donc en 2015, 89 % des inscrits au lieu de 74 % et 75 % pour chacune des deux dernières sessions.

On peut noter que ces inscrits relèvent d'un nombre d'académies plus conséquent : 27 au lieu de 25. La Corse et Limoges n'ont pas présenté de candidats à cette session. L'une des trois académies ultramarines, la Guyane, absente en 2014, a de nouveau présenté des candidats cette année.

Deux des trois académies franciliennes ont diminué leur nombre de candidats inscrits : l'Académie de Paris a présenté 10 candidats et celle de Versailles, 8.

L'Académie de Reims maintient le nombre le plus élevé d'inscrits (59), l'Académie de Nantes se situe au second rang avec 38 candidats. La moyenne des candidats présentés s'établit à environ 12 (annexe 1, page 8).

Les finalistes, six jeunes filles et deux jeunes hommes, sont de nouveau au nombre de 8. Ils sont équitablement répartis dans les académies situées dans le Nord-Est, l'Ouest et le Sud (annexe 2, page 9).

Les académies de Reims (59 inscrits) et de Rennes (22 inscrits) comptent de nouveau des finalistes. Celles d'Aix-Marseille (8 inscrits), de Nancy-Metz (11 inscrits) et de Toulouse (12 inscrits) comptent un finaliste pour la première fois depuis 2012.

Les origines scolaires des finalistes se partagent entre la voie de l'apprentissage (2 finalistes), la voie de l'enseignement privé sous contrat (2 finalistes) et de l'enseignement public (4 finalistes). Par contre, les jeunes filles restent majoritaires : deux jeunes hommes sont finalistes (annexe 3, page 10).

En 2013, le jury décerne un 1^{er} prix et un second prix à deux jeunes filles. Les lauréates sont issues, l'une de l'enseignement privé (Académie de Nantes) et l'autre d'un établissement public (Académie de Clermont Ferrand).

En 2014, le jury a décerné un 1^{er} prix, un 2^{ème} prix, un 3^{ème} prix et un accessit. Deux des lauréats sont issus de l'enseignement public et l'un de l'enseignement privé sous contrat, comme l'accessit.

En 2015, le jury a décerné 2 premiers prix en ex aequo et un 3^{ème} prix.

Les 3 lauréates sont issues de l'enseignement privé et public, et de la voie de l'apprentissage.

Les deux premières lauréates sont âgées respectivement de 17 ans et 19 ans. La troisième est âgée de 19 ans.

Le jury félicite les lauréates, leurs enseignants et leurs établissements.

II. Remarques générales

Le jury félicite les participants et encourage vivement les enseignants à présenter des candidats dont ils auront repéré le potentiel et dont ils auront accompagné de façon personnalisée, le plus en amont possible, la préparation à ce prestigieux concours.

Le jury renouvelle les préconisations qu'il a émises lors des sessions précédentes. Il attend des candidats qu'ils traitent l'ensemble du sujet en faisant preuve d'une gestion rigoureuse et pertinente de leur temps. Un traitement linéaire peut conduire à ne pas être en mesure de composer l'intégralité du sujet.

Attentes du jury :

- ✓ Analyser,
- ✓ Synthétiser les informations,
- ✓ Coordonner son travail avec rigueur et logique,
- ✓ Communiquer efficacement tant à l'écrit qu'à l'oral.

Il est également recommandé aux candidats de se situer personnellement, professionnellement, dans le contexte de l'épreuve technique et d'exposer des solutions en justifiant leur démarche.

III. Épreuves

Le jury rappelle aux candidats que chaque étape de chaque mission s'inscrit dans la résolution progressive de la problématique que la feuille de route initiale balise. Chaque document contient des données utiles à cette résolution. Il est par conséquent indispensable de prendre connaissance de façon approfondie et méthodique du dossier documentaire.

A. 1ère partie de l'épreuve (écrit : 30' de lecture + 3 h de composition)

1) Remarques relatives à la forme

Le jury déplore de nouveau, pour certaines copies, la qualité médiocre de l'expression et de l'orthographe ainsi que l'absence de numérotation des réponses. Ceci ne correspond pas au niveau attendu d'un candidat au concours général des métiers.

Il est souhaitable que les réponses, sur copie comme sur annexes, soient rédigées de façon structurée et qu'elles soient présentées de façon à ce que cette structure soit rendue apparente par des interlignes et retraits d'alinéa, des énumérations... Les compétences de communication écrite sont appréciées par le jury.

2) Remarques relatives au fond

Parmi les trois missions du sujet 2015, seule la mission 1 a été traitée entièrement et de façon recevable par une grande majorité des candidats contrairement aux missions 2 et 3. Les calculs et l'analyse de ces calculs ainsi que l'information à la clientèle ont été partiellement traités ou négligés du fait d'une mauvaise gestion du temps.

3) Conseils aux candidats

L'épreuve vise à évaluer les savoirs et savoir-faire théoriques des candidats. Elle a été conçue pour couvrir largement le référentiel du Baccalauréat Professionnel Commerce.

L'épreuve ne peut être abordée sereinement sans une préparation sérieuse portant sur l'ensemble du programme, préparation qui est plus exigeante que celle des épreuves du baccalauréat professionnel. Elle porte à la fois sur la gestion du temps et sur la méthodologie. Il est nécessaire que le candidat s'entraîne à une méthodologie de traitement de l'étude de cas en temps limité à partir des sujets des années précédentes.

La lecture préalable de l'intégralité du sujet doit permettre au candidat de s'approprier les spécificités de la situation professionnelle, de se situer dans l'organisation et procure une vision globale des attentes des différentes questions. Une attention particulière doit être portée aux libellés des questions pour permettre une réponse précise, argumentée et ainsi éviter les hors sujets.

Il est conseillé de contextualiser les réponses et de faire preuve de rigueur dans les formulations. L'utilisation de la terminologie commerciale ainsi que la maîtrise des compétences du pôle « Gérer » sont induites.

Il est également nécessaire de faire preuve d'une culture commerciale solide.

B. 2nde partie de l'épreuve (oral : 4 h de préparation + 30' d'entretien)

1) Rappel du déroulement de l'épreuve orale

Cette seconde partie d'épreuve du concours est orale et se déroule en deux temps.

1^{er} temps : préparation individuelle de 4 heures, en loge

Le candidat dispose :

- du sujet (version papier) de l'épreuve,
- d'un poste de travail bureautique équipé du pack Microsoft Office relié à une imprimante,
- d'une clé USB contenant un dossier documentaire et d'annexes à compléter.

Si la spécificité de la situation professionnelle y conduit, des produits peuvent être ou présentés au préalable à tous les candidats ou donnés à observer en loge.

2^{ème} temps : prestation orale de 30 minutes, en deux étapes, dans une salle d'entretien

Étape 1 : entretien individuel de 20 minutes avec un responsable d'unité commerciale.

La salle dans laquelle se déroule cette première étape comporte deux zones distinctes :

- 1^{ère} zone : espace de réunion équipé d'un poste bureautique, d'un vidéoprojecteur et d'un tableau papier
- 2^{ème} zone : espace magasin

Étape 2 : entretien de 10 minutes, en face à face, avec les membres du jury.

Le candidat procède à l'auto-analyse de sa prestation puis répond à des questions relatives à sa prestation, à sa culture commerciale, à son expérience et à son projet professionnel.

2) Conseils aux candidats

Le jury réitère ses conseils formulés pour les sessions précédentes.

1^{er} temps : préparation individuelle

Les candidats doivent intégrer que la prestation orale de 30' repose sur 4 h heures de préparation individuelle en loge. Ils doivent par conséquent adopter une stratégie de traitement du sujet en fonction de leurs propres compétences.

Comme pour l'épreuve écrite, la pratique d'une méthodologie s'impose.

Une gestion rigoureuse du temps permet de traiter convenablement la problématique en exploitant les éléments présents dans la documentation.

Une lecture attentive des données et des consignes permet de se situer dans l'organisation et de s'approprier la situation professionnelle, de se projeter dans la mission, de fournir des réponses pertinentes et d'argumenter en faveur de choix à retenir.

Il convient donc de contextualiser les réponses en fonction des spécificités de la situation professionnelle proposée. En l'occurrence, à cette session, il revenait au candidat, assistant manager dans une enseigne de la grande distribution, de proposer des techniques d'animation et/ou de promotion déterminées en fonction de la spécificité de la clientèle de l'enseigne.

Il convient aussi, à ce moment du concours, d'exploiter les compétences et attitudes professionnelles acquises durant la formation. Les productions, soignées et très construites, démontreront des aptitudes à la communication professionnelle tant écrite qu'orale. La distance prise par rapport aux notes ainsi que l'esprit d'à propos, manifestent la maîtrise du sujet.

L'usage des outils bureautiques, conformément aux attendus du référentiel, doit être maîtrisé et totalement fluide.

2^{ème} temps : prestation orale

Les aptitudes du candidat à la communication professionnelle dans le cadre d'une présentation à un supérieur et à un jury sont évaluées.

Les candidats doivent maîtriser et utiliser le vocabulaire professionnel adapté au contexte de cette situation.

Ils doivent être capables de restituer, d'argumenter et de justifier leurs choix. Le jury apprécie la capacité à l'auto-évaluation, la sincérité, l'authenticité et l'objectivité de celle-ci ainsi que l'implication dans l'appropriation de la fonction proposée par la situation professionnelle.

Enfin, le jury attend aussi, qu'à l'écrit comme à l'oral, le candidat s'approprie le contexte professionnel, se situe pertinemment dans l'organisation, se projette dans la fonction (éventuellement décrite par une fiche de poste), s'implique en tant qu'acteur professionnel dans la résolution de la problématique et dans l'accomplissement des missions confiées.

Le jury du concours n'attend pas le traitement scolairement correct mais distant d'une étude de cas fictive.

Le rang de classement dépend du degré de cette appropriation de la fonction proposée et de la pertinence du traitement de la problématique professionnelle, donc du positionnement dans l'entreprise et du professionnalisme qui émane du candidat.

Les lauréates, comme lors de précédentes sessions du concours, ont montré des aptitudes particulières à la communication professionnelle et une aisance certaine à traiter des problématiques liées à la profession.

Par ailleurs, ces jeunes filles ont fait montre d'une maturité susceptible de leur permettre d'évoluer et de réussir rapidement dans un emploi et/ou une poursuite d'études.

Pour conclure, le jury remercie tous les finalistes de leurs efforts. Il a été sensible à la qualité de leur prestation. Il félicite les lauréats et encourage les enseignants, les formateurs et les tuteurs professionnels à poursuivre un travail de préparation rigoureux et exigeant tant au profit des candidats qu'au profit des finalistes.

IV. Ressources en ligne

Les sujets et attendus des sessions 2005 à 2013 ainsi que les rapports des deux derniers jurys sont en ligne sur Eduscol et sur le site du CRM (académie de Nancy-Metz) en activant les liens :

<http://eduscol.education.fr/cid47779/rapports-de-jury.html> (jusqu'en 2012)

<http://eduscol.education.fr/cid75239/rapports-et-sujets-2013.html> (jusqu'en 2013)

<http://crcm-tl.fr/index.php/sujets-et-cas/sujets-concours/concours-general-des-metiers/concours-general-des-metiers-specialite-commerce> (de 2011 à 2014)

Les sujets des sessions 2004 à 2010 restent en ligne sur le site de l'académie de Dijon qui a assumé la charge du pilotage du concours durant cette période, à l'adresse suivante :

<http://economie-gestion-lp.ac-dijon.fr/spip.php?article151>

<http://www.crdp-montpellier.fr/ressources/examens/consultation/epreuves.aspx?choixdip=4CG312CG00> (2007, 2008 et 2010)

La rubrique académique Économie Gestion en LP du site de l'académie de Paris, permet d'accéder aussi aux rapports du jury et, par lien, à la rubrique du CRM ci-dessus citée.

http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_347242/concours-general-des-metiers

Le site institutionnel de l'Académie de Versailles, pilote à partir de la session 2015 présente le tirage au sort de passage des huit finalistes.

http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_288684/concours-general-des-metiers-specialite-commerce-session-2015

Le palmarès 2015, en Sorbonne, est signalé sur le site de l'Éducation Nationale. Le lien suivant est à consulter :

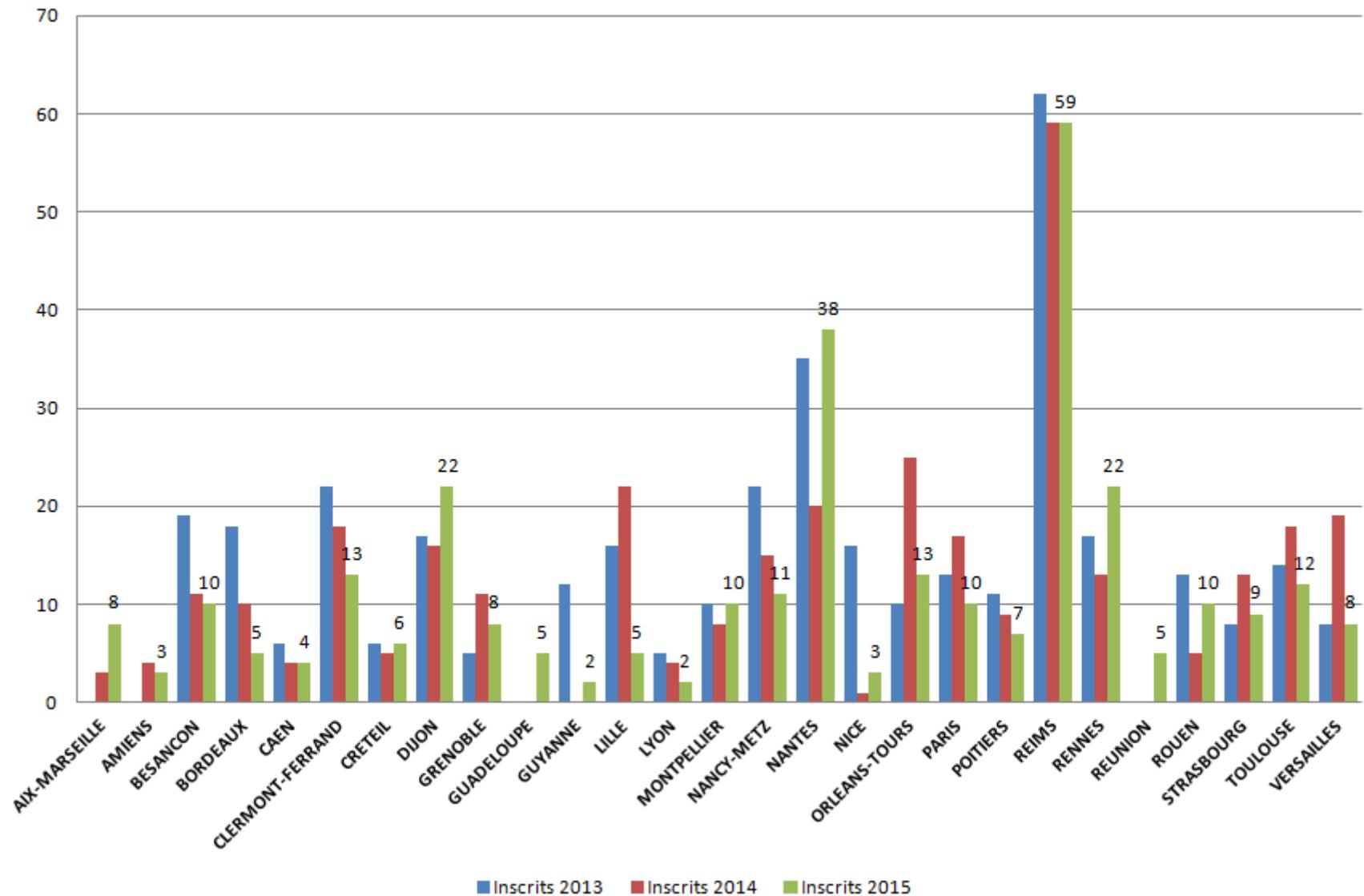
<http://www.education.gouv.fr/cid23025/le-concours-general.html>

Les vidéos et les sujets 2015 sont en ligne sur le site du Centre de Ressources en Économie Gestion (CREG).

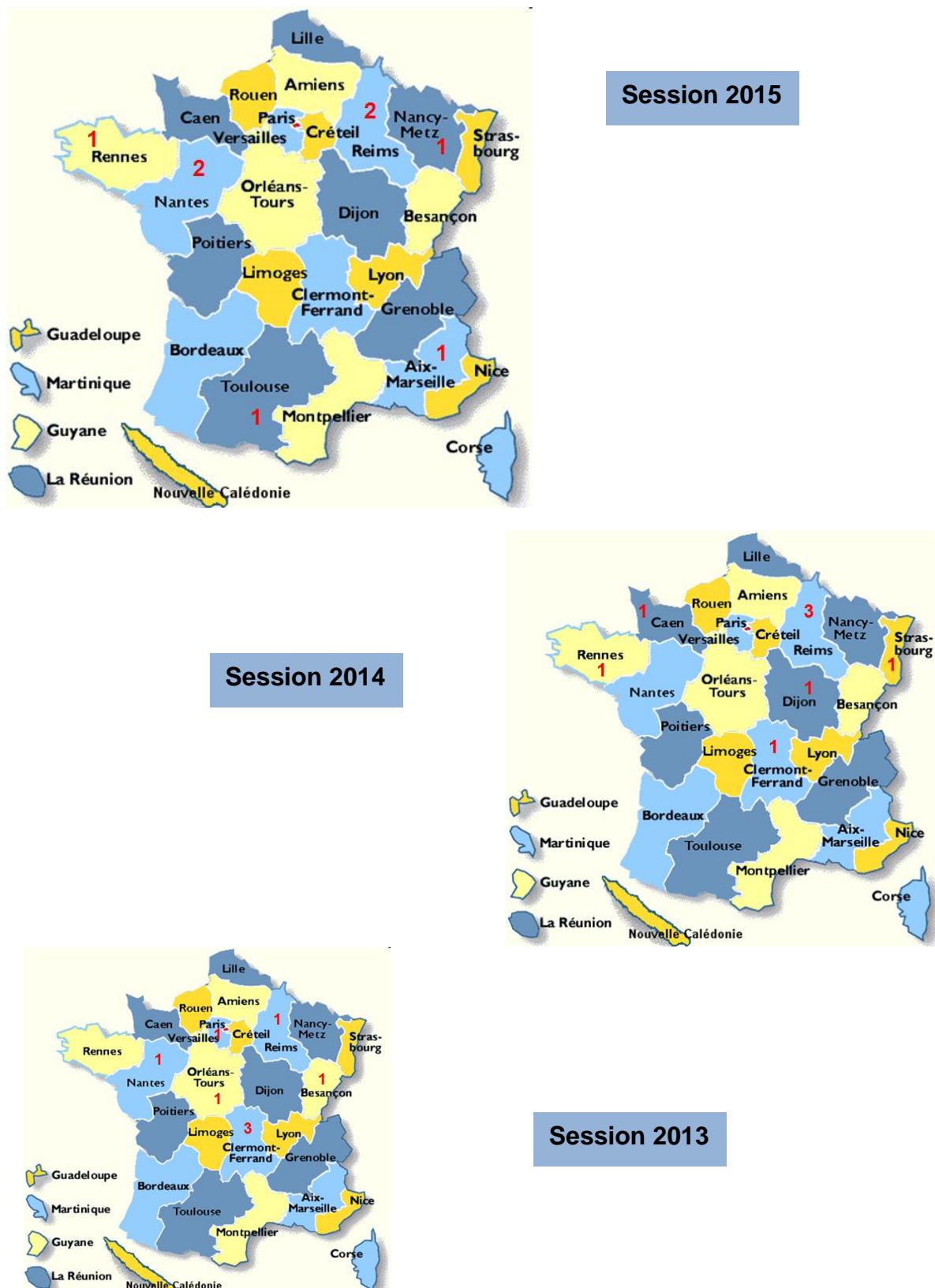
<http://www.creg.ac-versailles.fr>

I. Annexes

Annexe 1 : Candidats inscrits, sessions 2013, 2014 et 2015

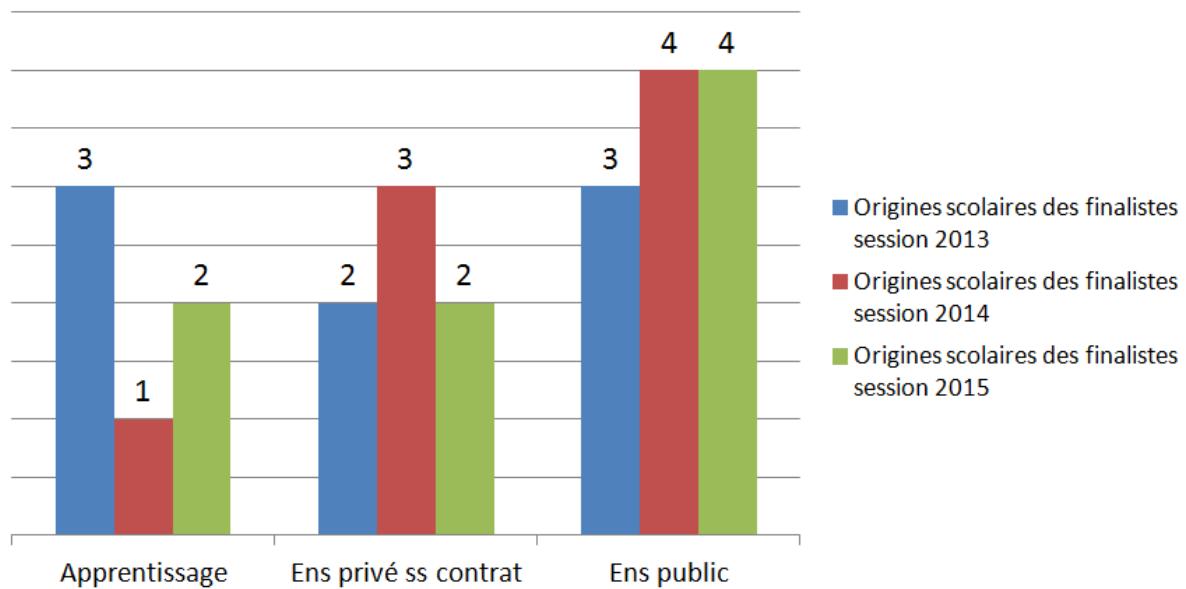


Annexe 2 : Académies d'origine des candidats finalistes des sessions 2013, 2014 et 2015



Annexe 3 : Origine scolaire des finalistes et pyramide des âges des finalistes

Origine scolaire des finalistes sessions 2013, 2014 et 2015



Pyramide des âges des finalistes sessions 2012, 2013 et 2015

